Budget 2025

Le budget primitif 2025 s'élève à 137,9 millions d'euros dont 87,4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 50,5 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Budget primitif

Ce budget a été présenté lors du conseil municipal du 1er avril 2025.
Après le rapport d'orientation budgétaire, voté en février, le Conseil municipal du 1er avril a adopté le budget 2025. Celui-ci traduit concrètement les orientations décidées en début d'année : un budget de 137,9 millions d'euros dont 87,4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 50,5 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Le volet « investissement » demeure ambitieux et la Ville cumulera, sur 6 ans, environ 120 millions d'euros « réalisés » dans les grands projets emblématiques, comme la piscine Cazalet ou les écoles Georges Leygues, mais également sur la végétalisation de Pessac ou la modernisation des bâtiments publics. Les réductions de l'empreinte carbone et des dépenses énergétiques sont aussi une priorité notamment sur les bâtiments scolaires.

La dette est sous contrôle, avec 455 euros par habitant (bien en dessous de la moyenne nationale de 1347 euros). Un faible montant qui autorise un désendettement en moins de 4 ans, bien en-dessous de la côte d'alerte, à 12 ans.

LE BUDGET PRIMITIF 2025 EN DÉTAIL



Budget primitif 2025 de la Ville de Pessac

PDF - 4,2 Mo

DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2025



Document explicatif sur le budget 2025

PDF - 3,8 Mo

Rapport d'orientations budgétaires 2025 : vers un budget responsable

Une inflation et des taux d'intérêt qui demeurent élevés, une crise énergétique qui s'installe dans la durée, un dérèglement climatique aux conséquences financières concrètes... Aux motifs d'inquiétudes déjà connus l'année passée s'ajoutent désormais l'instabilité internationale et un déficit public dont la réduction passera notamment par des efforts pour les collectivités.

Pour traverser ces temps d'incertitude, la ville de Pessac, consciente du contexte et recherchant les économies, a présenté un rapport d'orientation budgétaire résolument responsable à la boussole que représente le Budget vert : renforcer la solidarité, développer les mobilités douces, promouvoir l'innovation citoyenne, poursuivre la végétalisation, continuer d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, systématiser une approche écoresponsable sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Pessac n'a rogné sur aucune de ses ambitions et la bonne gestion permet même de conserver une marge
de manoeuvre qui garantit les grands investissements (piscine Cazalet, écoles Georges Leygues, Pavillon des arts et de la musique), sans augmenter les taux d'imposition pour la 12e année consécutive.

Répartition des dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 18%
- Atténuation de produits : 17%
- Charges financières : 2%
- Charges de personnel : 48%
- Charges diverses de gestion courante : 15%

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025



Rapport d'orientations budgétaires 2025

PDF - 3,2 Mo

CONTACT

Cabinet du Maire

Place de la Ve République 33600
Pessac

05 57 93 63 50
Courriel

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS